

Accueils de Loisirs – CIAS Pays de Nexon-Monts de Châlus

Tarifs 2024 À partir du 1^{er}/01/2024



	Résidents (Ou enfants scolarisés) Communauté de Communes			Non-résidents		
	JOURNEE	½ journée avec repas	½ Journée sans repas	JOURNEE	½ journée avec repas	½ Journée sans repas
QF inférieur à 800	12.38€	9.17€	5.72€	16.41€	11.80€	8.27€
QF de 801 à 1200	13.00€	9.45€	5.89€	16.98€	12.16€	8.49€
QF supérieur à 1201	13.58€	9.74€	6.07€	17.64€	12.44€	8.67€

Les jours réservés mais non utilisés seront facturés à l'identique des tarifs indiqués dans le tableau ci-dessus, hormis si une annulation, conformément au règlement intérieur, a été faite avant la date butoir ou si l'absence est justifiée par un certificat médical (à fournir dans les 3 jours).

QF = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts